

Perspectives

N°26/217 – 21 octobre 2026

États-Unis – Élections de mi-mandat et implications possibles

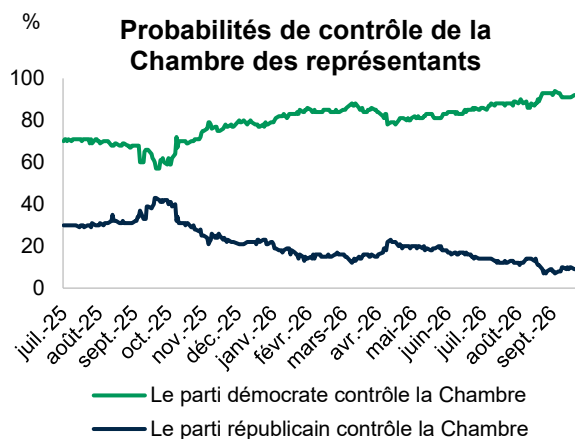
- Lors des élections du 3 novembre prochain, le Parti démocrate devrait *a minima* regagner le contrôle de la Chambre des représentants. À l'approche des élections, la course pour le Sénat s'annonce serrée mais de plus en plus favorable aux démocrates.
- Si les démocrates obtenaient la majorité à la Chambre des représentants, la capacité de Donald Trump à mettre en œuvre son programme serait sensiblement réduite, en raison de la possibilité pour les démocrates de bloquer tout changement législatif proposé par l'exécutif et/ou ses financements. Toutefois, même s'ils contrôlaient les deux chambres, les démocrates resteraient confrontés au veto présidentiel et aux limites des pouvoirs législatifs du Congrès (tels que le *filibuster* au Sénat).
- Les conséquences économiques pour les deux dernières années de la présidence de Donald Trump se traduiront par une incertitude accrue en matière de politique économique et budgétaire. Les enquêtes parlementaires, les auditions et les confrontations publiques devraient occuper une place importante, au détriment de la coopération législative.

Le 3 novembre 2026, les Américains éliront les 435 membres votants de la Chambre des représentants et 35 sénateurs (sur 100), qui formeront ensemble le 120^e Congrès des États-Unis.

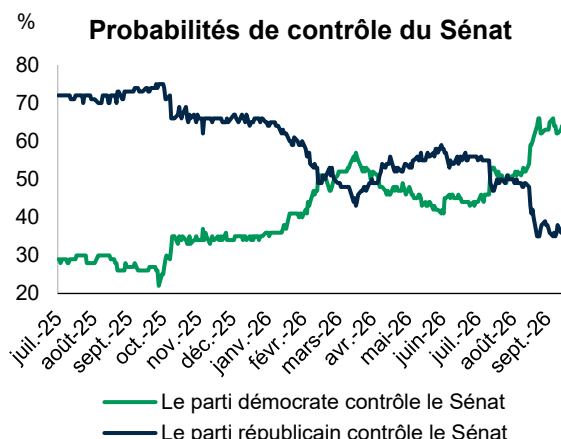
Vers une victoire quasi certaine des démocrates à la Chambre, et de plus en plus probable au Sénat

À la Chambre des représentants, les démocrates sont les grands favoris et devraient en reprendre le contrôle. Les républicains disposent actuellement d'une majorité étroite de 219 sièges (incluant un membre indépendant allié aux républicains) contre 214 pour les démocrates, deux sièges au sein de la Chambre étant vacants. Par conséquent, les démocrates n'ont besoin de gagner en net que quatre sièges pour parvenir à la majorité (218 sièges, en comptant les postes vacants).

Historiquement, le parti du président sortant perd presque toujours des sièges à la Chambre lors des élections de mi-mandat ; ni la faible cote de popularité de Donald Trump ni les sondages électoraux ne suggèrent qu'il en soit autrement en 2026. Le taux d'approbation de l'action de Donald Trump à la présidence (environ 39% selon *RealClearPolitics* au 20 octobre) reste nettement inférieur à son taux de désapprobation (environ 60%), ce qui devrait se traduire par une perte significative de sièges pour son parti. Selon les dernières estimations de *Polymarket*, la plateforme de marchés de prédiction, les démocrates ont plus de 90% de chances de reprendre le contrôle de la Chambre.



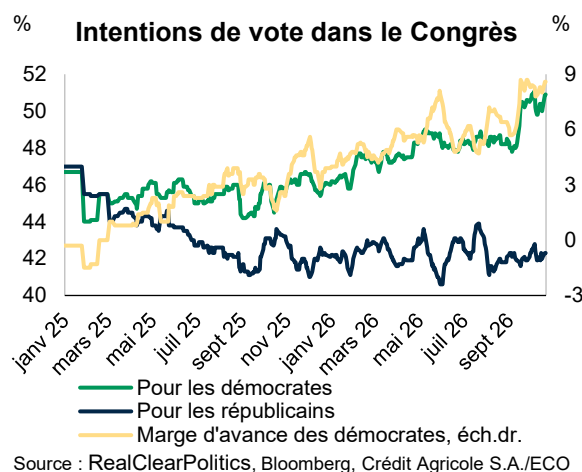
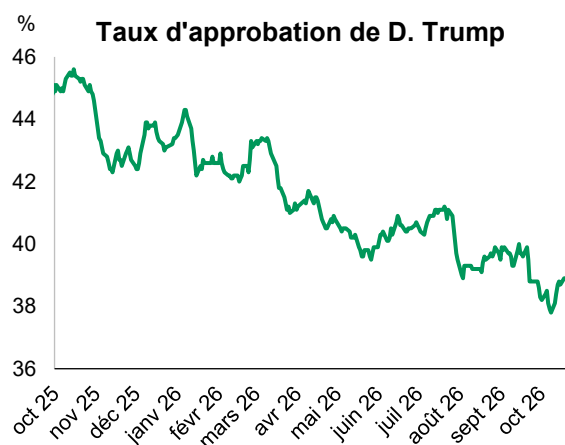
Sources : Polymarket, Bloomberg, Crédit Agricole S.A./ECO



Sources : Polymarket, Bloomberg, Crédit Agricole S.A./ECO

Au cours de la semaine passée, le *Cook Political Report*, centre d'analyse électorale américain indépendant et non partisan, a modifié ses projections pour 18 circonscriptions en les repositionnant du côté démocrate. **Le résultat le plus probable serait un gain net de 9 à 19 sièges pour le Parti démocrate**, soit nettement au-dessus du seuil nécessaire pour obtenir le contrôle de la Chambre.

Les actions de redécoupage précoce et sans précédent des circonscriptions, avant le recensement décennal de 2030, réalisés par les deux partis dans plusieurs États (l'Alabama, la Caroline du Nord, la Floride, la Louisiane, l'Ohio, le Tennessee et le Texas en faveur des républicains, la Californie et l'Utah en faveur des démocrates), ont eu pour conséquence de réduire le nombre de circonscriptions réellement disputées. Selon le *Cook Political Report* du 16 octobre, seuls 10% environ des sièges devraient être en concurrence aux prochaines élections de mi-mandat, avec 21 situations véritablement indécises et 25 autres penchant vers l'un des deux partis. Au total, avec les redécoupages opérés dans plusieurs États, 10% des Américains voteront dans une circonscription différente de celle des élections de 2024.



Au Sénat, seuls 33 sièges sur 100, auxquels s'ajoutent deux élections partielles en Ohio et en Floride (soit 35 au total), sont en jeu. Les sénateurs sont en effet élus pour des mandats de six ans et un tiers des sièges du Sénat est renouvelé tous les deux ans. Les républicains défendront 22 sièges (20 réguliers et deux sièges faisant l'objet d'élections spéciales – l'un en Floride pour combler les deux années restantes du mandat libéré par le secrétaire d'État Marco Rubio et l'un en Ohio pour compléter le mandat remporté en 2022 par JD Vance, qui a démissionné en 2025 pour devenir vice-président américain), tandis que les démocrates défendront 13 sièges.

Les républicains disposent actuellement d'une majorité de 53 contre 47, les démocrates doivent donc gagner quatre sièges afin d'obtenir la majorité. Cependant, au Sénat, contrairement à la Chambre, 60 votes sont généralement nécessaires pour adopter une législation, sauf pour certaines catégories qui peuvent être adoptées à la majorité simple (notamment certaines mesures budgétaires adoptées *via* la procédure

de réconciliation). Cela rend les négociations bipartites nécessaires et beaucoup plus courantes, quel que soit le parti qui détient la majorité.

Si la course pour le Sénat s'annonce beaucoup plus serrée que pour la Chambre des représentants, à l'approche des élections, les sondages ont évolué davantage en faveur du Parti démocrate. *Polymarket Analytics* évalue à 65% la probabilité que les démocrates remportent le Sénat, un revirement par rapport aux résultats des sondages au printemps, quand les plateformes de marché de prédiction penchaient clairement en faveur des républicains.

En outre, selon le *Cook Political Report*, le 6 octobre, 13 des 22 sièges républicains sont considérés comme complètement acquis et 2 autres penchent en faveur des républicains. Les chances des démocrates de remporter la majorité reposent sur les États « compétitifs », où la course électorale est la plus serrée et par conséquent incertaine. Leur nombre est estimé à 7, dont 6 sont actuellement contrôlés par les républicains (l'Alaska, l'Iowa, le Kansas, le Maine, l'Ohio et le Texas) et un par les démocrates (le Michigan). En revanche, une victoire dans l'ensemble de ces circonscriptions disputées donnerait aux démocrates 53 sièges, un nombre toujours inférieur au seuil des 60 sièges nécessaires pour adopter une législation bloquée par le *filibuster*¹. Parmi les six sénateurs républicains dont les sièges seraient les plus contestés, celui de la sénatrice Susan Collins est particulièrement important, car elle préside actuellement la commission des crédits.

Les courses compétitives pour le Sénat		
Penchant vers le Parti démocrate	Course serrée (7)	Penchant vers le Parti républicain
1 démocrate, 0 républicain	1 démocrate, 6 républicains	0 démocrate, 0 républicain
New Hampshire - ouvert	Alaska - D.Sullivan (Rep) Iowa - J. Ernst (Rep) Kansas - R. Marshall (Rep) Maine - S. Collins (Rep) Michigan - ouvert Ohio - J. Husted (Rep) Texas - ouvert	

Sources : *Cook Political Report* 6 octobre 2026, la couleur représente le parti qui détient le siège actuellement (bleu pour les démocrates, rouge pour les républicains)

Conséquences politiques d'un Congrès (ou d'une Chambre) démocrate

Des pouvoirs présidentiels préservés, mais des moyens affaiblis

Après les élections de mi-mandat, Donald Trump conservera ses pouvoirs constitutionnels de président, notamment sa capacité à émettre des décrets présidentiels (*executive orders*). Bien que ces décrets puissent faire l'objet d'un contrôle judiciaire et être annulés par le président suivant, Donald Trump pourrait donc continuer à orienter la politique à court terme dans des domaines assez larges tels que le fonctionnement du gouvernement fédéral et des agences fédérales, ainsi qu'en matière de politique étrangère, de politique commerciale, d'immigration et de réglementation.

Toutefois, il ne pourrait continuer à le faire que dans les limites d'application des lois existantes et du budget voté par le Congrès. Tout changement législatif nécessaire à la mise en œuvre de son programme et ses financements seraient plus difficiles avec une chambre dominée par les démocrates.

Les domaines où ses pouvoirs resteront les plus intacts sont la politique commerciale ainsi que la politique étrangère. Le Congrès pourrait en théorie essayer d'abroger les lois antérieures ou imposer certaines limitations, mais le veto présidentiel reste un obstacle majeur. En effet, le président dispose d'un droit de veto, qui ne peut être surmonté qu'à la majorité des deux tiers dans chaque chambre, un seuil que les démocrates sont peu susceptibles d'atteindre.

¹ Le *filibuster* est une procédure du Sénat américain qui permet à une minorité de sénateurs de bloquer ou retarder l'adoption d'une loi, même si une majorité de sénateurs y est favorable. Pour mettre fin à un *filibuster*, il faut généralement obtenir 60 voix sur 100 (ou trois cinquièmes), sauf exceptions (textes budgétaires adoptés par réconciliation, nominations présidentielles).

Une paralysie législative plus importante

Si les démocrates obtenaient la majorité dans l'une des deux chambres, ou dans les deux, l'exécutif aurait beaucoup plus de difficultés à faire adopter des lois, à financer ses priorités et à obtenir la confirmation de ses nominations, que les démocrates pourraient plus facilement bloquer. Les grandes réformes fiscales, migratoires ou sociales, nécessitant une nouvelle loi, deviendraient beaucoup plus difficiles à adopter.

Dans le même temps, même s'ils détenaient la majorité dans les deux chambres, les démocrates auraient des difficultés à faire adopter leurs propres textes en raison du droit de veto présidentiel.

Un contrôle accru du budget fédéral

L'une des conséquences les plus notables concerne le budget. Une majorité démocrate au Congrès ne garantit pas l'adoption de son propre budget en raison du veto présidentiel que Donald Trump pourrait utiliser, notamment si les démocrates refusaient de financer ses priorités présidentielles. Le risque serait donc un affrontement sur le budget, avec une possibilité de *shutdown* (fermeture partielle de certaines administrations fédérales) si aucun accord de financement n'était trouvé.

En ce qui concerne la question des augmentations de la limite d'endettement, comme cela a été souvent le cas dans le passé, la solution serait probablement repoussée jusqu'à la dernière minute, mais nous pensons que ni l'un ni l'autre parti ne voudrait risquer les conséquences d'un défaut de paiement potentiel.

Des nominations beaucoup plus difficiles

Bien que le président désigne les candidats aux fonctions de magistrats, ainsi qu'à divers autres postes (ministres, ambassadeurs, hauts responsables fédéraux, gouverneurs de la Réserve fédérale, juges de la Cour suprême), ceux-ci doivent être confirmés par le Sénat. Le blocage ou le ralentissement de ces nominations constituerait la conséquence la plus probable d'un Sénat contrôlé par les démocrates.

Des enquêtes parlementaires beaucoup plus poussées

Selon des rapports de presse, les démocrates seraient en train de préparer un vaste plan d'enquêtes à l'encontre de Donald Trump, de membres de sa famille et de son administration. En effet, avec le pouvoir de majorité vient le pouvoir de surveillance (*oversight*), à savoir la capacité d'enquêter, de demander des documents, de citer à comparaître, d'organiser des auditions publiques et de demander des comptes aux responsables gouvernementaux et aux membres des agences fédérales. Les enquêtes sur des allégations de corruption ou de fraude occupent une place centrale, ainsi que celles sur des atteintes potentielles aux droits civiques de citoyens américains ou d'immigrants détenus ou expulsés.

Bien que les responsables visés par des enquêtes puissent invoquer le privilège de l'exécutif, les auditions publiques et les assignations à comparaître peuvent générer une publicité négative pour les personnes concernées, quelle que soit l'issue de l'enquête. Même si les enquêtes pourraient ne pas aboutir à des résultats concrets, elles seraient des entraves à l'action de l'administration et mobiliseraient du temps que celle-ci préférerait consacrer à d'autres priorités.

La possibilité d'une nouvelle procédure de destitution

Enfin, si les démocrates obtenaient la majorité à la Chambre des représentants, ils pourraient engager une troisième procédure de destitution (*impeachment*) contre le président Trump. La Chambre pourrait voter un ou plusieurs chefs d'accusation à la majorité simple. Un seul chef d'accusation adopté suffit à mettre formellement le président en accusation. En revanche, la condamnation et la destitution sont votées par le Sénat et une majorité des deux tiers des sénateurs présents est nécessaire. Avec 100 sénateurs présents, il faut donc 67 voix. Le seuil du Sénat est ainsi le principal obstacle institutionnel à une destitution. Aucun président américain n'a été destitué dans l'histoire du pays.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :



Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Octobre 2026

[Les couches de risque se superposent](#)

Date	Titre	Thème
19/10/2026	Immobilier résidentiel – Le vieillissement démographique atténuera-t-il la pénurie de logements en Allemagne ?	Allemagne
19/10/2026	La tokenisation du monde est en marche	Fintech
16/10/2026	Monde – L'actualité de la semaine – 16 octobre 2026	Monde
15/10/2026	Mines & Métaux – Le cuivre ou la valse des paradoxes	Mines & Métaux
15/10/2026	France – Le taux d'effort logement : en baisse depuis 2014, en hausse à plus long terme	France
09/10/2026	Allemagne – La reprise à l'épreuve du troisième trimestre	Allemagne
09/10/2026	Royaume-Uni – Scénario 2026-2027 : l'économie résiste mais l'étai se resserre	Royaume-Uni
09/10/2026	Monde – L'actualité de la semaine – 9 octobre 2026	Monde
08/10/2026	Industrie allemande – Face à la Chine, un modèle sous pression	Allemagne
08/10/2026	Point de vue – Allemagne, de la renaissance à la refondation	Allemagne
02/10/2026	Monde – Scénario 2026-2027 : les couches de risque se superposent	Monde
29/09/2026	Fintech Outlook 9 premiers mois de l'année – Citius, Altius, Fortius	Fintech
29/09/2026	Italie – La sortie de la procédure pour déficit excessif reportée à 2027	Italie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'information à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'information soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse régionale, ne saurait donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.